HAL open science

1616 : l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné et les libelles diffamatoires contemporains

Martial Martin

▶ To cite this version:

Martial Martin. 1616 : l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné et les libelles diffamatoires contemporains. Albineana, Cahiers d'Aubigné, 2018, " L'acier de mes vers " les Tragiques : 1616-2016. Actes du colloque international des 21, 22 et 23 septembre 2017, 30, pp.231-242. hal-01934315

HAL Id: hal-01934315

https://hal.science/hal-01934315v1

Submitted on 12 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Albineana, Cahiers d'Aubigné

1616 : l'oeuvre d'Agrippa d'Aubigné et les libelles diffamatoires contemporains

Martial Martin

Citer ce document / Cite this document :

Martin Martial. 1616 : l'oeuvre d'Agrippa d'Aubigné et les libelles diffamatoires contemporains. In: Albineana, Cahiers d'Aubigné, 30, 2018. « L'acier de mes vers » les Tragiques : 1616-2016. Actes du colloque international des 21, 22 et 23 septembre 2017. pp. 231-242;

https://www.persee.fr/doc/albin_1154-5852_2018_num_30_1_1608

Fichier pdf généré le 14/03/2022

1616 : L'ŒUVRE D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ ET LES LIBELLES DIFFAMATOIRES CONTEMPORAINS

Compte tenu de leur complexité, *Les Tragiques* donnent très souvent lieu à des lectures très parcellaires. En particulier, certains passages canonisés par la tradition scolaire ont construit une reconnaissance de l'œuvre comme le produit exclusif des troubles civils des années 1570-1590. Si le projet global des *Tragiques* est, tout autant pour moi que pour d'autres, difficile à appréhender, certains morceaux m'invitent, à rebours de ces lectures, à un rapprochement tout aussi instructif avec la production pamphlétaire, non plus des règnes de Charles IX et Henri III, mais des années qui suivent l'assassinat d'Henri IV. C'est donc en premier lieu à une autre lecture fragmentaire que je m'attacherai, mais il n'est pas exclu à partir de ce point que constitue 1616 de faire un retour aux années 1570-1590, non cette fois comme une référence exclusive ni directe, ou encore de s'intéresser à l'absence au premier abord dans *Les Tragiques* de relation avec les libelles politiques et ligueurs des années 1590.

Ce qui rapproche le plus directement *Les Tragiques* de la production pamphlétaire des années 1610 est sans doute la critique des Grands. Les récits de l'exercice révolu des vraies valeurs guerrières portées par les pères semblent n'avoir d'autre finalité que la dénonciation des fausses gloires du temps présent (I, v. 1121-1132[1]) qui ne s'expriment plus guère que dans le duel (I, v. 1133-1165, *cf.* VII, 145-148), thème récurrent de la satire contemporaine. « Au favorable temps de la prosperité » (V, v. 132), les princes et les gentilshommes dégénèrent (selon un motif récurrent dans *Les Tragiques*[2]) pour complaire à la cour : ils sont la cible de deux passages célèbres des *Tragiques*, le conte du jeune homme à la cour (II, v. 1099-1496) et le portrait de Vanité (III, v. 395-517), très proches de la *Confession de Sancy* qui, si elle est imprimée seulement en 1660, est rédigée sur une période qui s'étend de 1597 à 1617 et rend compte de la décadence de la cour durant le règne de Henri IV et de la régence de Marie de Médicis. La

1. L'ensemble des références aux *Tragiques* renvoie à l'édition de J.-R. Fanlo : *Agrippa d'Aubigné,* Les Tragiques, Paris, Champion, 2006.
2. Voir J.-R. Fanlo, « Agrippa d'Aubigné, écrivain de la corruption », *Études de lettres,* p. 3-4, 2015.

satire de la cour est, certes, un *topos* ancien[3], mais la critique de la faveur ne peut en 1616 que résonner avec le pic de production pamphlétaire autour des États généraux de 1614 contre le favori de la régente, Concini[4]. C'est aussi la cible d'un libelle d'Agrippa d'Aubigné, *L'Italien françois*[5], décalque ironique d'un précédent *Espagnol François*[6] favorable à la politique de la régente et aux mariages royaux. La critique d'Aubigné est ici plus radicale que ce qu'on lit d'un côté contre le maréchal d'Ancre et de l'autre contre les Grands, car dans le dispositif énonciatif particulier du libelle (c'est donc au niveau fictionnel le Français dénaturé, gagné à la cause des Concini, qui parle, et en même temps, c'est au niveau du discours, derrière ce masque, un anti-Concini qui s'exprime ironiquement), se maintient le blâme proféré par le « François italien » contre les princes et parmi eux contre Condé alors que l'éloge des Concini se renverse en vertu de l'ironie. La charge contre l'Église réformée y est, par ailleurs, sévère :

> Les Huguenots, quelque choix qu'ils facent pour les assemblees commencent tousjours comme les asnes leurs chants en e la mi, le haut pour finir en g ut, comme il a paru à La Rochelle, où apres avoir selon leurs bonnes coustumes prins party avec les turbulens, dès qu'on leur eut monstré une poignee d'argent, ils se mirent à le partager sur le cul de tambour, plusieurs à joüer leur part abandonnerent leurs fermes aux Diables.[7]

Cette description de la corruption générale, qui dépasse la critique de la noblesse à l'horizon de nombreux libelles parus à l'occasion des États généraux de 1614, laisse paraître derrière la paix (à la fois la paix particulière ouverte par le traité de Loudun et celle plus générale de la seconde partie du règne d'Henri IV et de la régence de Marie de Médicis) « la guerre d'argent » qu'ourdit le diable (V, v. 157) contre les fidèles.

---

3. Voir P. Smith, *The Anti-courtier Trend in Sixteenth Century French Literature*, Genève, Droz, 1966.
4. H. Duccini, *Concini, grandeur et misère du favori de Marie de Médicis*, Albin Michel, 1991 et *id*., *Faire voir, faire croire*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, ainsi que *Le Roi hors de page et autres textes*, B. Teyssandier (dir.), Reims, Épure, 2012.
5. Agrippa d'Aubigné, *Œuvres Tome II : Écrits politiques*, édités par J.-R. Fanlo, Paris, Champion, 2007, p. 366-374.
6. S. l., s. d. [1615 ou 1616], BN 8.Lb36.452.
7. Éd. cit., p. 371.

Au-delà de la déchéance particulière de la noblesse, ce que dénonce d'Aubigné dans ces temps de paix, c'est le péril du relâchement spirituel, danger plus grand que les guerres et les prisons. C'est la fameuse proposition du diable à Dieu (V, v. 129-132) :

> Mais si tu veux tirer la preuve de ces ames
> Oste-les des couteaux, des cordeaux, et des flammes,
> Laisse l'aize venir, change l'adversité
> Au favorable temps de la prosperité.

Cette mollesse pernicieuse s'oppose au courage salvateur des martyrs (IV, v. 714-1284 et particulièrement 745-760) :

> Noz pechez ont chassé tant de braves courages,
> On ne veut plus mourir pour les saincts temoignages :
> De nous s'enfuit la honte et s'approche la peur :
> Nous nous vantons de cœur, et perdons le vray cœur :
> Degeneres enfants à qui la fausse crainte
> Dans le fouier du sein glace la braize esteinte,
> Vous perdez le vray bien, pour garder le faux bien,
> Vous craignez un exil, qui est rien, moins que rien,
> Et pensans conserver ce que Dieu seul conserve
> Aux serfs d'iniquité vendez vostre ame serfve :
> Ou vous qui balancez dans le choisir doubteux
> De l'un ou l'autre bien, connoissez bien les deux :
> Vous perdez la richesse et vaine, et temporelle :
> Choisissez : car il faut perdre le ciel, ou elle :
> Vous serez appauvris en voulant servir Dieu,
> N'estes vous point venus pauvres en ce bas lieu ?

Le dernier livre des *Tragiques*, *Jugement* (VII), est celui qui s'inscrit le plus ouvertement, dès son ouverture, dans les enjeux polémiques qui travaillent la communauté protestante dans les années 1610 avec une fixation autour d'une figure qui exprime la déchéance de la noblesse, le Prince de Condé, Henri II de Bourbon (VII, v. 153-210). Ces développements autour de l'apostasie (VII, v. 85-210) prennent pleinement sens dans le débat qui anime l'Église réformée au lendemain de la mort d'Henri IV tel qu'il s'exprime dans les échanges pamphlétaires autour de l'assemblée de Saumur en 1611, avec du côté des « fermes », autour de Rohan le *Cayer de ceux de l'Assemblee de Saumur*[8], le *Veritable discours de ce qui s'est passé en l'assemblée politique des*

8. S. l., 1611, BN 8. Lb36.120.

Eglises reformees de France tenue à Saumur l'an 1612[9], et du côté des « prudents », autour de Bouillon et Lesdiguières, la *Copie de lettre fort notable d'un* Albigeois à un Rochelois[10], la Copie de la lettre d'un de la Religion Pretendue Reformee à un *autre sur l'assemblée de Saumur*[11]. D'Aubigné répond à ces derniers dans *Le Caducée, ou l'ange de paix*[12] avec le récit des tentatives de conciliation entre les deux camps par le Modeste, puis le débat entre un Ferme et un Prudent tournant à l'avantage très net du premier qui parvient à faire reconnaître sa position comme seule garante de la préservation de l'Église. Celui-ci insiste, en outre, sur la corruption d'argent dont il accuse ses adversaires. Enfin, il dévoile le complot caché derrière les promesses de paix, visant la destruction de l'Église réformée. Il y reconnaît l'origine de l'assassinat du roi Henri IV :

> J'admire la profonde prudence de ceux qui ont estouffé les articles des provinces qui demandoient justice de cette mort. Ils nous ont fait taire sans nous dire comment, en quoy et qui nous offensions. […] Je brize là mais les pierres parleront si les hommes se taisent. Or verrons nous parmi nous ceux que ce prince a engressez et qui pour leur esperance se bandoient contre l'interest des eglises estre les premiers à estoufer sa mort et dire : « il est mort pource qu'il arestoit l'extirpation des Huguenots ». Cette raison vaudra-t-elle ?[13]

L'opposition aux « prudents » s'articule, en effet, chez d'Aubigné comme chez d'autres pamphlétaires réformés, au motif de la conspiration des jésuites et derrière eux de l'Antéchrist. C'est par exemple le propos du *Discours des vrayes raisons pour lesquelles ceux de la Religion en France peuvent et doivent en bonne conscience resister par armes à la persecution ouverte que leur font les ennemis de leur religion et de l'Estat*[14], qui répond à l'*Advertissement à l'assemblée de La Rochelle*[15]

9. S. l., 1612, B.M. de Grenoble E 16519.
10. Paris, J. Regnoul, 1611, BN 8. Lb36.129.
11. Paris, J. Regnoul, 1611, BN 8. Lb36.125.
12. A. d'Aubigné, dans *Écrits politiques*, éd. cit., p. 273-309.
13. *Ibid.*, p. 284.
14. […] *Où est respondu au libelle intitulé Advertissement à l'Assemblee de La Rochelle. Par un des deputéz en ladite Assemblee de La Rochelle*, s. l., 1622, BN 8. Lb36.1810. Voir R. J. M. Van de Schoor, *The Irenical Theology of Théophile Brachet de la Milletière, 1588-1665*, Leiden-New-York-Köln, Brill, 1995.
15. Paris, François Julliot, 1621, BN 8. Lb36.1601.

par Abraham Elintus, pseudonyme de Daniel Tilenus et qui donnera lui-même occasion à un *Examen d'un escrit intitulé Discours des vrayes raisons*[16]. S'appuyant sur les révélations de Baronio[17], Brachet de la Milletière y dénonce un vaste complot européen qui vise à « faire une croisade, union ou ligue contre ceux de la Religion réformée, et ce sous le nom d'Heretiques »[18]. Pour réaliser ce plan, les jésuites reprennent, selon Brachet de la Milletière, le prétexte de religion du *catholicon*, déjà largement dénoncé par la littérature anti-ligueuse[19] :

> Il falloit trouver moyen de faire querelle à ceux de la Religion en France. Cela ne se pouvoit mesnager que par un absolu credit des Jesuites. Lesquels aussi tost qu'ils ont obtenu, et qu'à la faveur du changement survenu au gouvernement, Ils ont trouvé moyen de s'associer de ceux à qui le Roy permet la conduite de toutes les affaires, ils leur ont enseigné que pour se rendre forts, puissants, et immortels il falloit manger du Catholicon (drogue neantmoins mortelle et qui a fait perir tous ceux qui s'en sont voulu repaistre) qu'il falloit exterminer les Heretiques de la France.[20]

Sous l'apparente proximité avec les discours « politiques » gallicans anti-jésuites nombreux après la tentative de régicide de Chastel ou l'assassinat perpétré par Ravaillac s'énonce chez Brachet de la Milletière un discours plus proche des monarchomaques quand on entre dans la réflexion sur le « droit de se défendre » contre le roi ou le tyran[21], qui trouve cependant une réponse atypique avec la requalification de la cible du soulèvement : pas le roi, mais derrière lui (et donc il s'agit de libérer celui-ci de son influence) le pape comme Antéchrist[22]. Dans

16. Paris, 1622, BN 8. Lb36.1811.
17. Voir *Discours des vrayes raisons*…particulièrement p. 23. La construction peut faire penser de ce point de vue aux *Monita secreta* qui circulent dès 1614. Voir M. Martin, « Imposture du réel / Fiction de l'imposture ; Un Faux contre le complot jésuite : Les *Instructions secrètes* », *La Tortue vert*e. Revue en ligne des littératures francophones, 2011, Dossier *L'imposture*.
18/ *Discours des vrayes raisons*…, p. 17.
19. Voir la *Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon*, M. Martin (éd.), Paris, Champion, 2007, en particulier p. 7-13 et M. Martin, « Portrait de l'orateur en alchimiste : Le discours des sciences occultes et l'écriture "satyrique" sous la Ligue (1584-1598) », *Nouvelle Revue du XVI*e *Siècle*, Vol. 21, 2003-2, p. 71-84.
20. *Discours des vrayes raisons*…, p. 32.
21. *Ibid.*, p. 37.
22. *Ibid.*, p. 69 et 83-84.

les *Tragiques*, si d'Aubigné ne fait qu'implicitement référence, dans le tableau des martyrs italiens de *Feux* (IV, v. 1097-1226), aux révélations de Baronio au départ du livre de Brachet de la Milletière, un imaginaire complotiste très proche se développe vigoureusement dans les portraits des jésuites au sein de *Misères* (I, v. 1215-1262 et en particulier 1245-1254) et le motif du déguisement du diable dans *Fers* (V, v. 167-170).

Que ce soit contre la noblesse déchue, une Église indécise et fragile ou les jésuites complotistes, beaucoup de motifs de l'imaginaire des *Tragiques* se comprennent donc dans un tissu serré de libelles contemporains échangés dans le milieu protestant pour beaucoup, mais aussi issus des milieux gallicans (pour la satire contre les jésuites), voire participant d'interactions beaucoup plus larges (en particulier autour de l'opposition aux Concini ou aux princes rebelles). Mais, au-delà de cette proximité thématique, les *Tragiques* entendent mettre à profit une « culture du libelle » bien plus profonde comme l'annonce l'*Avis aux lecteurs* autour de la question du rejet programmé de l'œuvre : « Que voulez-vous que j'espere parmy ces cœurs abastardis, sinon que de voir mon livre jetté aux ordures avec celuy de l'Estat de l'Eglise, l'Alethye, le Resveille-matin, la Legende de Saincte Catherine et d'autres de cette sorte ? Je gagneray une place au rolle de fols »[23]. Remarquons que le rapprochement entre ces différents livres s'opère en fonction de leur réception et plus exactement de leur rejet comme délirants et abjects. C'est encore le cas quand cette liste est complétée dans le développement sur les « Escrits licentieux » du Ms T 151, f° 270 *sq*. : « Quelqu'un excusera ces mots hardiz par la promptitude à quoy les passions nous poussent, mais je veulx par ce chapitre monstrer combien les huguenotz de sang froid et par escrit sont satyriques et peu respectueux. Laissant donc à part leurs livres diffamatoires desjà divulguez come l'Alytie, la Vie de Sainte Catherine, le Miroir des François avec le Cabinet du roi et des Perles, la Vie de saint Nicaise et saint Barthélemy, livres que je n'ay pourtant jamais pu lire sans admiration et plaisir »[24]. Si l'on excepte l'*Estat de l'Eglise*, renvoyant sans doute au livre d'Hesnaut ou Hainaut datant de 1556 mais souvent réimprimé depuis (dont la présence dans cette liste reste étonnante), le

23. *Les Tragiques*, éd. cit., p. 220, l. 22 et *sq*.
24. A. d'Aubigné, *Œuvres*, Paris, Gallimard, Coll. « Biibliothèque de la Pléiade », 1969, p. 877.

Reveille-Matin des Françoys, le *Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Medicis*, *Le Miroir des François* ou *La Légende de Domp Claude de Guyse* sont publiés dans les dix ans qui suivent la Saint-Barthélemy (et marquent le début du règne d'Henri III). Ils sont à l'horizon du livre des *Misères* pour la satire contre Catherine de Médicis et les princes lorrains, ou de *Fers* pour le tableau des massacres de l'été 1572, et c'est la proximité de ces parties des *Tragiques* avec ces « pamphlets » qui a induit la lecture du poème comme une œuvre issue de ce temps-là. Mais ils ne constituent que des moments à mettre en relation avec un point central qui est la fin des troubles civils, c'est-à-dire les années 1594-1598.

En effet, l'*Histoire universelle* évoque (étonnamment mais significativement) la publication des *Tragiques* dans ce contexte précis de production pamphlétaire puisque d'Aubigné place *Les Tragiques* dans une liste de libelles qui se sont imposés comme vecteurs de la victoire face aux prédications enragées des moines de la Ligue :

> De ce rang, vous trouverez l'*Excellent et libre discours* attribué au Faï, petit fils du chancelier de l'Hospital. Parut encore l'*Anti-Sixte et la Fulminante* pour les princes de Bourbon. Ces pièces délicatement et doctement traittées ont dessillé les yeux à plusieurs François et les ont amenez au service du roi. On y peut adjouster les *Tragiques*, le *Passe-partout des Jesuites*, et autres tels livres d'autheurs inconnus.[25]

L'*Excellent et libre discours sur l'estat de la France* et ses trois suites par Michel Hurault du Fay et *La Fulminante pour feu très grand et très Chrestien Prince Henri III* sont effectivement contemporains (entre 1588 et 1594). À cette littérature de combat contre la Ligue, d'Aubigné rattache le *Passe-par-tout des peres Jesuites* un peu plus tardif (1606) et correspondant plus précisément, dans cette lignée gallicane, à une critique du retour de la Compagnie en France. S'agit-il pour d'Aubigné de présenter les *Tragiques* dans cette tradition ? Certes, la satire anti-jésuite ou anti-papale dans le poème permet de l'envisager. Mais les *Tragiques* sont bien loin de l'irénisme des libelles « politiques » comme les *Excellens Discours* ou la *Satyre Ménippée*. En fait, si l'on veut parvenir à rattacher les *Tragiques* à la production des années 1590, il faudra plutôt y reconnaître une résurgence de la littérature eschatologique

25. *Histoire universelle*, A. Thierry (éd.), I-XI, Genève, Droz, 1981-2000, t. VIII, p. 291.

protestante qui suit la conversion d'Henri de Navarre. On pensera au *Traité necessaire en ce temps, tant pour consoler les pauvres fideles, de longtemps agitez de diverses tempestes, que pour les resoudre des marques de la vraye Eglise* publié par Daniel Toussain en 1596 et repris par Goulart dans son sixième recueil des *Mémoires de la Ligue* en 1599[26]. On y trouve, en effet, des accents familiers aux lecteurs des *Tragiques* :

> Gardez vous mes amis des fausses maximes, de ceux qui pensent vivre et estre à leur aise, tournans le dos à Dieu, et cependant sont morts en leurs pechez, comme il est dit de ceux de Sardes. Apoc. 3 […]. Gardez vous de ceux qui disent paix, là où il n'y a point de paix, et pensent accorder la lumiere avec les tenebres, Christ avec Belial. 2. Cor. 6. C'est à la verité une belle chose qu'accord et paix, et n'y a rien tant desirable : mais comme escrit S. Hilaire, jadis evesque de Poitiers : [*contra Arianos et Auxent.*] il n'y a point de bonne paix, que celle qui est selon Dieu et son S. Evangile, qui est la paix de Christ. Or il nous donne sa paix : mais non comme le monde la donne, une paix charnelle et temporelle : mais une paix aux consciences : une paix qui nous asseure de l'amour de Dieu, et de la reconciliation avec nous. Au reste ceste maxime sera tousjours veritable : Qu'ayant paix avec Dieu, le diable nous fera la guerre, et le monde aussi. […] Et gardez vous bien donc de dire, Il faut faire comme les autres : Nous ne sommes pas plus sages que le reste du monde : Il faut vivre au monde. Malheure à nous, si nous tenons ce langage : Car le Seigneur nous a triez du monde, et nous a fait son peuple acquis. Il n'a point prié pour le monde, ains pour ceux qu'il a separés du monde, et qui croyent à sa parole.[27]

Et ces accents sont tout à fait contraires à la littérature politique des années 1590 qui veut rompre avec le millénarisme mystique des ligueurs

---

26. On pourrait aussi s'intéresser aux *Plaintes des Eglises reformées* de 1597, par ailleurs reprises à la suite dans le recueil de Goulart.

27. [Daniel Toussaint], *Traitté necessaire en ce temps, tant pour consoler les pauvres fideles, de long temps agitez de diverses tempestes, que pour les resoudre des marques de la vraye Eglise : adressé et dedié aux Eglises de la France*, repris dans Simon Goulart, *Le Sixiesme et dernier Recueil, contenant les choses plus memorables avenues sous la Ligue, depuis le commencement de l'an M.D.XCIIII. jusques à la paix accordee entre les Rois de France et d'Espagne, l'an M.D.XCVIII,* s. l., 1599, p. 397-463, ici p. 457-458.

et qui s'appuie sur le bon sens des Français pour louer les bienfaits matériels de la paix henricienne après les horreurs de la guerre civile.

On pourrait d'abord penser qu'Aubigné souhaite construire une généalogie pamphlétaire pour les *Tragiques*, inscrire le texte dans une chronologie de la polémique qui rende aussi compte de l'Histoire du royaume et de l'Église avec trois étapes, d'abord autour de 1570-1575, de la fausse paix, du massacre et des victoires protestantes, autour des années 1589-1598 avec la pacification du royaume mais aussi les craintes et les attentes des Protestants, et enfin avec le contexte des années 1610. Mais il s'agit moins d'une succession temporelle que d'une assimilation. En fait, les listes de libelles dressées par d'Aubigné constituent moins un indice sur les sources des *Tragiques* qu'une identification des *Tragiques* à la fois au *Réveille-Matin des Français* et au *Passe-partout des jésuites* du point de vue à la fois de l'intention (diffamatoire), de la forme (docte et plaisante) et de l'effet produit dans la réception du texte en fonction de la grille du lecteur (la prise de conscience ou le rejet, accompagnés éventuellement de plaisir esthétique). Mais, plus encore, d'Aubigné pose une forme de synchronisme là où nous saisirions plutôt des spécificités liées aux différents contextes. Il est très significatif de retrouver dans les *Tragiques,* en particulier dans un long développement de *Feux* (IV, v. 749-834), les échos d'une œuvre comme la *Briefve et chrestienne remonstrance aux François revoltez* élevée pour « l'instruction des tiedes et la consolation de tous ceux qui perseverent », éditée plusieurs fois par Goulart justement dans ces moments de l'histoire des libelles que marque d'Aubigné, d'abord couplée en 1574 à l'*Epistre de Pierre Martyr Florentin à quelques fideles touchant leur abjuration et renoncement de la vérité* avant de rejoindre l'*Histoire des Martyrs* au livre XII en 1597. La résurgence de ce texte après la Saint-Barthélemy, lors de l'avènement d'Henri IV et enfin dans *Les Tragiques* illustre cette coïncidence des époques dans l'esprit d'Aubigné : il s'agit, pour lui, de la même parole dans un même temps.

Cette identité temporelle s'articule à une forme d'effacement du corps de l'Histoire et particulièrement d'ablation du membre pourri de la Ligue (II, v. 473-484). Ce qui est gommé entre 1581 et 1597, c'est la participation des huguenots aux côtés d'Henri III comme d'Henri IV à la pacification du royaume contre l'extrémisme ligueur (elle n'est rappelée que très fugitivement par exemple dans *Vengeances* (VI, v. 331-

334) avec une adresse à Henri IV). Or ce qui manque est particulièrement troublant.

Pourquoi ? Parce que ce refoulé, lorsqu'il fait retour, revient sous la forme d'une appropriation par d'Aubigné de l'exclusion des modérés (là des politiques qui sont de faux catholiques, ici des prudents promis à la conversion), de la violence des imprécations (proche de celle du curé de la Ligue, Jean Boucher[28]) et de la satire la plus obscène (on pensera à la messe sodomite (II, v. 1042-1057) qui rappelle la propagande ligueuse de 1588[29] ou aux accusations violentes sur la bâtardise de Condé qui sont calquées sur celles des Ligueurs contre Henri de Navarre).

La dimension « ligueuse » de la parole d'Aubigné se révèle dans la réussite d'un éloge paradoxal de Ravaillac qu'il donne dans l'*Instruction d'Estat et Advis salutaires aux Princes, Republiques et peuples*[30] en laissant la parole au confesseur du régicide. C'est une forme de reprise ironique de l'*Apologie de Chastel* par Boucher et cela fonctionne comme les révélations de Baronio ou les *Monita privata societatis Iesu* : est dévoilée l'ampleur du complot auquel Henri IV s'était rallié mais qu'il avait finalement abandonné avant d'en être la victime. Cependant, on peut y reconnaître comme le fait Jean-Raymond Fanlo « une manière d'auto-portrait de l'écrivain protestant »[31]. Cette parodie de Boucher fait, en effet, parfois très précisément écho aux *Tragiques* et, par là, dévoile quelle voix travaille cette œuvre poétique. En voici deux exemples :

> Dieu a suscité ung cœur, une main, un couteau, et par choses si petites[32] sauvé la ruyne de la chrestienté. Ha que le plomb fondu dans les playes de l'homme de Dieu Reveillarc, que le dechyrement des membres qui avoient fait un si grand coup[33],

28. Voir sur ce prédicateur le numéro récent d'*Œuvres et critiques*, XXXVIII-2, 2013.
29. Voir M. Martin, « *Queering*/historiciser le mythe de Gaveston : les libelles de la Ligue et de la Fronde », dans P. Zoberman (dir.), *Queer : écritures de la différence ? 1. Autres temps, autres lieux*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 103-116.
30. Dans *Écrits politiques*, éd. cit., p. 201-221.
31. *Ibid.*, p. 204.
32. Dans son édition, J.-R. Fanlo renvoie ici en note à la Préface des *Tragiques*, v. 241-242.
33. Le « coup du ciel » est un *topos* du discours ligueur ; dans la *Declaration faicte par Monseigneur le Duc de Mayenne Lieutenant general de l'Estat et couronne de France, pour la Reünion de tous les Catholiques de ce Royaume*, on lit : « Et la mort du Roy [est] advenue par un coup du ciel et la main d'un seul homme, sans l'ayde ny

> que les douleurs corporelles debvoient estre douces, vaincues par les contentements spirituelz. Ouy je confesse qu'il m'avoit confessé un si excellent dessein, duquel je desirois estre coadjuteur et non denonciateur.
>
> Vous, princes crestiens, desquelz ce tiran avoit affady le cœur et le courage, resouvenez-vous de vostre origine, redevenez princes, ce que vous ne pouvez estre tant qu'il y aura un corps en France qui parlera pour nous, reconciliez-vous à l'Eglise ce que vous n'estes pas tandis que vous direz à l'homme heretique « Avé ».[34]

Pour conclure, les *Tragiques* me semblent, à partir de ce travail parcellaire, très liés à la culture du libelle de la première modernité, d'abord parce que le texte est très nettement articulé aux échanges pamphlétaires des années 1610-1616. Davantage, la présence dans le texte de traces des libelles ou des pasquils des années 1570-1576 ou des années 1589-1598 est d'autant plus remarquable que ces fragments se couvrent ici d'une signification différente de leur première diffusion. En effet, l'écriture d'Aubigné parvient à construire un présent qui coïncide avec ces autres moments de l'histoire, un présent où ces voix hétérogènes s'unissent à celle du poète. Il reste le problème de la voix de la Ligue, voix *a priori* exclue, mais qui travaille sans relâche celle du poète.

Il y a peut-être dans la réappropriation par Aubigné de quelque chose de la Ligue, particulièrement dans les *Instructions,* un phénomène intéressant à rapprocher de ce que Thomas Greene appelle « plaie » ou « vulnérabilité »[35]. On peut repérer cette vulnérabilité dans d'autres textes polémiques comme dans le montage parfois « maladroit » de la *France-Turquie*[36]. Il y a, comme l'avait écrit Marie-Madeleine Fragonard,

---

le sceu de ceux qui n'avoient que trop d'occasion de la desirer » (Paris, F. Morel, 1593, p. 5). Voir *Satyre Menippee de la Vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris*, M. Martin (éd.), Paris, Champion 2007, p. 193-194.

34. Éd. cit., p. 219 et 220.

35. Th. Greene, *The Vulnerable Text: Essays on Renaissance Literature*, New York, Columbia, 1986.

36. Voir M. Martin, « Entre pseudonymie et anonymat : l'auctorialité brouillée des littératures satiriques et polémiques durant les guerres de Religion », *La Licorne*, 123 (« La Pseudonymie dans la littérature française »), 2017, p. 165-176.

quelque chose comme un « apprentissage de la situation polémique »[37] au cours de ces années de guerre civile.

Mais n'y a-t-il pas une proximité de ce point de vue entre l'apprentissage de la polémique imprimée dans la première modernité et notre propre expérience aujourd'hui face à la propagande numérique ? En effet, la « vulnérabilité » de ces textes résonne avec un trait caractéristique des productions de vidéos jihadistes sur le web et particulièrement de « HH19 » du Franco-Sénégalais Omar Diaby-Omsen présenté dans les médias français et étrangers comme l'un des principaux recruteurs au Jihad sur le web. Cette vidéo incorpore de nombreux extraits de journaux télévisés et d'émissions politiques françaises, jouant parfois de leur contradiction, mais se faisant souvent simplement l'écho de discours finalement compatibles avec le sien, autour de la critique des médias, des manifestations contre le mariage pour tous, des débats sur le genre à l'école. À l'inverse, le clip « stop djihadisme » entendait répondre à HH19 et à d'autres vidéos en mettant en scène ce discours et en dévoilant derrière la réalité du terrain ; or ce message gouvernemental a été un fiasco largement moqué par des parodies. Pourquoi ? Parce que cette vidéo finissait dans sa reprise maladroite des codes adverses par conforter le discours opposé[38]. Alors oui, la situation d'apprentissage de la situation polémique dans la culture imprimée du XVIe siècle peut nous éclairer sur notre propre apprentissage de la contre-propagande numérique. Oui, la lecture d'une œuvre de 1616 reste éclairante en 2016.

Martial MARTIN
Université de Reims – Champagne Ardenne,
CRIMEL EA 3311.

37. M.-M. Fragonard, « Obscurs, sans grade, fous et diffamés : Les Voix du peuple des pamphlets », dans *Devis d'amitié : Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Champion, 2002, p. 868.
38. Voir Ph.-J. Salazar, *Paroles armées : Comprendre et combattre la propagande terroriste*, Paris, Lemieux, 2015.